

# L'usage des langues dans les familles de Polynésie française, quelque part entre choix, reproduction et contrainte sociétale

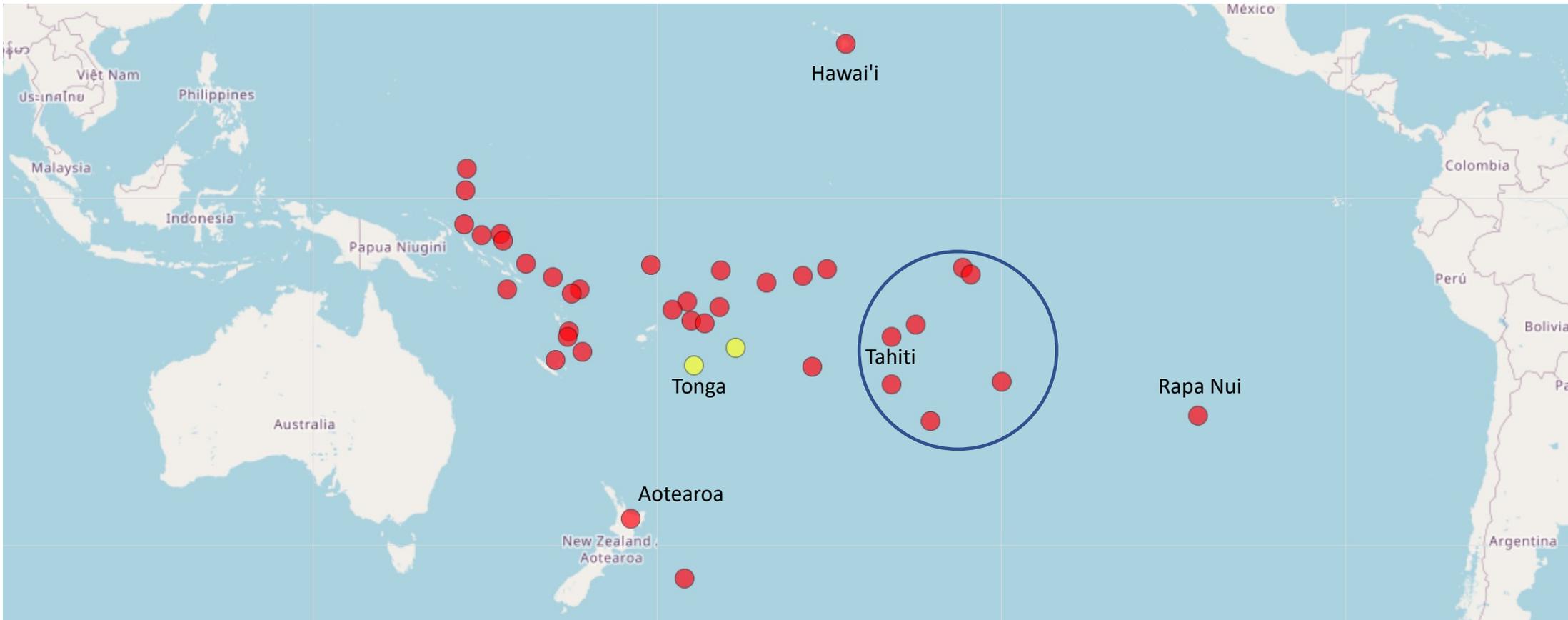
Jacques Vernaudon (UPF-Eastco) et Marie Salaün (Paris Cité-Urmis)

Colloque « Transformations contemporaines de la famille en Polynésie française »

MSHP INED UPF - 28-30 août 2023

Premier aperçu de la situation  
sociolinguistique

# Les langues polynésiennes



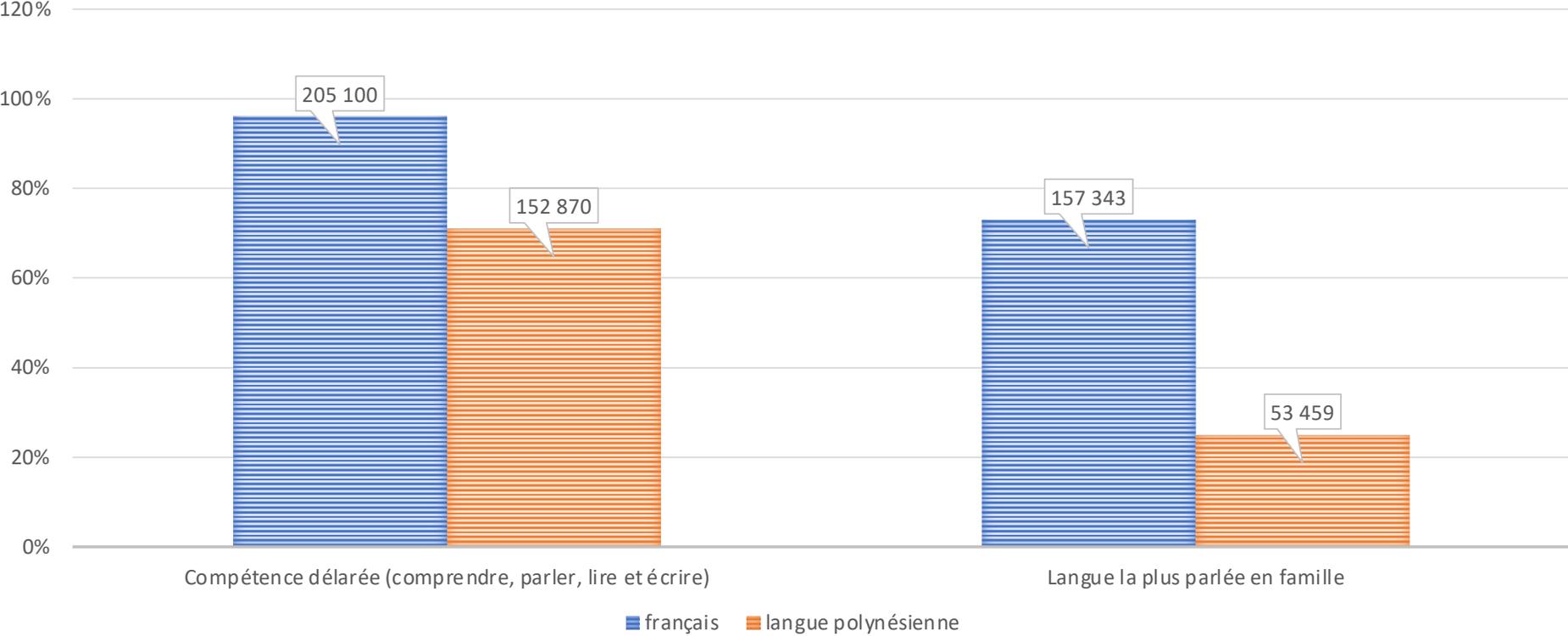
<https://glottolog.org/resource/languoid/id/poly1242>

# Une société contemporaine multilingue

Langues autochtones	~ 7 langues polynésiennes
Langue officielle et langue principale de scolarisation	français
Autres langues parlées par plus de 1000 locuteurs	Langues chinoises ( <i>hakka, punti</i> )
Langues véhiculaires	français (variété locale) et tahitien

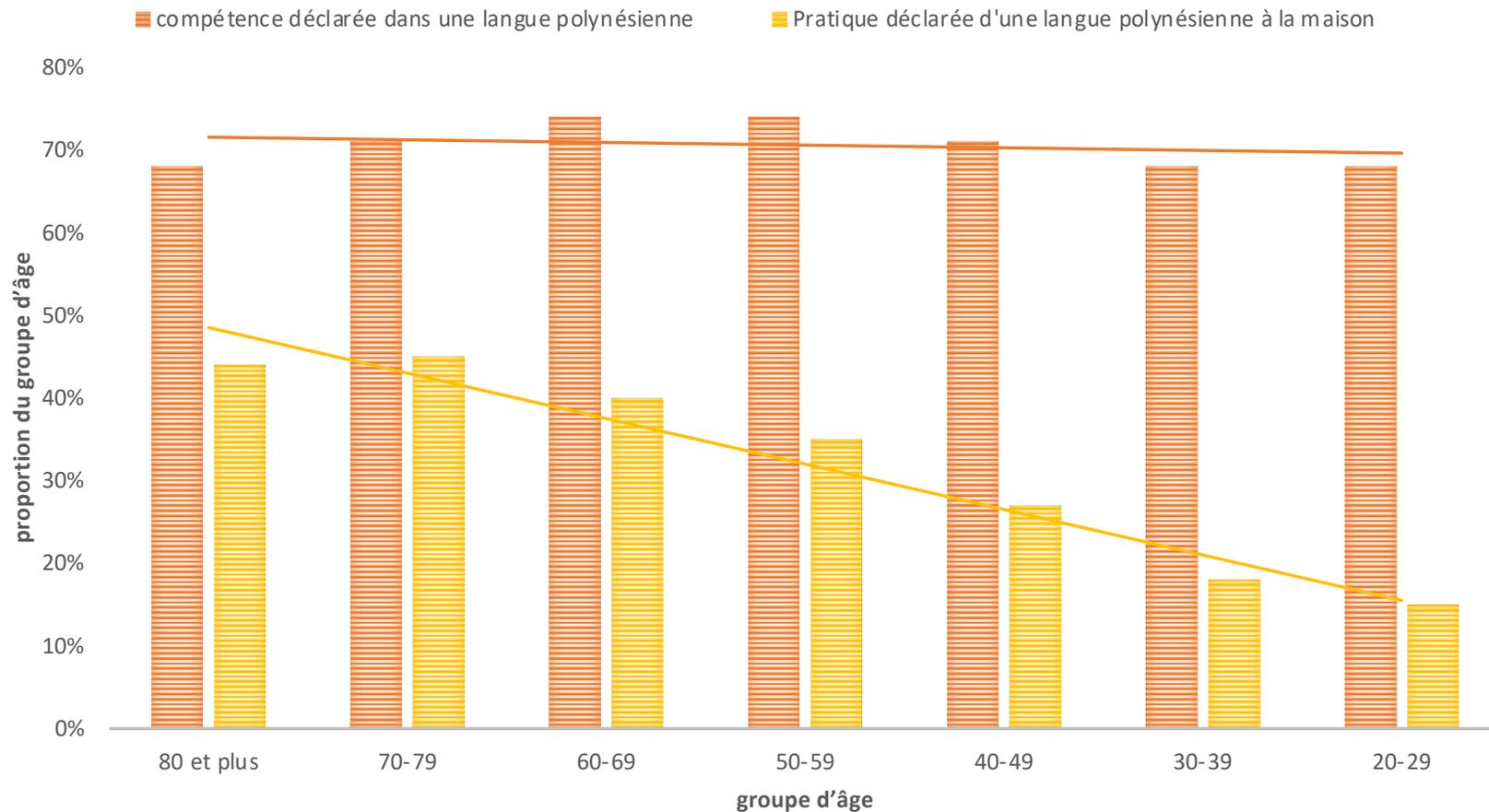
# Compétence et pratique déclarées (15 ans et plus)

(Recensement général de la population 2017, ISPF & INSEE)



# Compétence *versus* pratique en famille dans une langue polynésienne selon l'âge

(Recensement général de la population 2017, ISPF & INSEE)



# Pratiques familiales déclarées en 2005

- En 2005, 600 familles polynésiennes de Tahiti et de Moorea ont été interrogées par le biais d'un questionnaire au sujet de leurs enfants scolarisés en maternelle.
- Trois quarts des familles interrogées déclaraient parler le tahitien et le français.
- 54% des parents s'adressent à leur enfant le plus souvent en français et 28% dans un mélange tahitien-français.
- 83% des enfants répondent en français à leur entourage.
- Les enfants qui utilisent soit alternativement le tahitien et le français (moins de 14%), soit le tahitien uniquement (moins de 5%) sont rares.
- 97% de ces mêmes parents déclarent qu'il est « important », voire « très important », que leur enfant apprenne le tahitien à l'école.

source : Nocus, I., Guimard, P., Florin, A., 2006, *Évaluation de l'expérimentation pour l'enseignement des langues polynésiennes à l'école primaire publique de la Polynésie Française, Bilan d'étape pour la session n° 1*, Université de Nantes, multigraph.

# Vitalité et disparition des langues

## Facteurs

1. Transmission de la langue d'une génération à l'autre
2. Nombre absolu de locuteurs
3. Taux de locuteurs sur l'ensemble de la population
4. Utilisation de la langue dans les différents domaines
5. Réaction face aux nouveaux domaines et médias
6. Matériels d'apprentissage et d'enseignement des langues

UNESCO. 2003. *Vitalité et disparition des langues*. <https://ich.unesco.org/doc/src/00120-FR.pdf>

# Transmission intergénérationnelle

Degré de vitalité	Niveau	Nombre de locuteurs
Sûre	5	La langue est en usage dans toutes les tranches d'âge, y compris chez les enfants.
Précaire	4	La langue est parlée par quelques enfants dans tous les domaines et par tous les enfants dans des domaines restreints.
En danger	3	La langue est surtout utilisée par la génération des parents et leurs ascendants.
Sérieusement en danger	2	La langue est surtout utilisée par la génération des grands-parents et leurs ascendants.
Moribond	1	La langue est connue d'un très petit nombre de locuteurs de la génération des arrière-grands-parents.
Morte	0	Il ne reste plus aucun locuteur.

Notre recherche

# Le contact de langues

« Two or more languages will be said to be IN CONTACT if they are used alternately by the same persons. The language-using individuals are thus the locus of the contact. » (Weinreich 1953:1)

# Nos principaux travaux sur ce sujet

- 2009 : enquêtes auprès de familles dans le cadre de la mise en place d'un dispositif évaluatif autour du renforcement de l'enseignement des langues et de la culture polynésiennes à l'école primaire (CP-CE1).
- 2013-2014 : les enquêtes sociolinguistiques se sont poursuivies à l'occasion d'un suivi de cohorte, jusqu'en CM2, d'élèves issus du dispositif précédent jusqu'en CM2.
- 2014-2015 : enquêtes complémentaires ont réalisées directement auprès de 20 élèves de CM2 de Tahiti.
- 2019 : Une enquête en détention, en 2019, avec le recueil de témoignages de détenus sur leur trajectoire scolaire et leur biographie langagière
- En complément, des recherches en archives, pour comprendre le contexte historique des transformations linguistiques.
- Depuis mars 2023 : une nouvelle enquête en cours sur un échantillon de 15 familles , dans le cadre du suivi évaluatif des écoles bilingues à parités horaires.

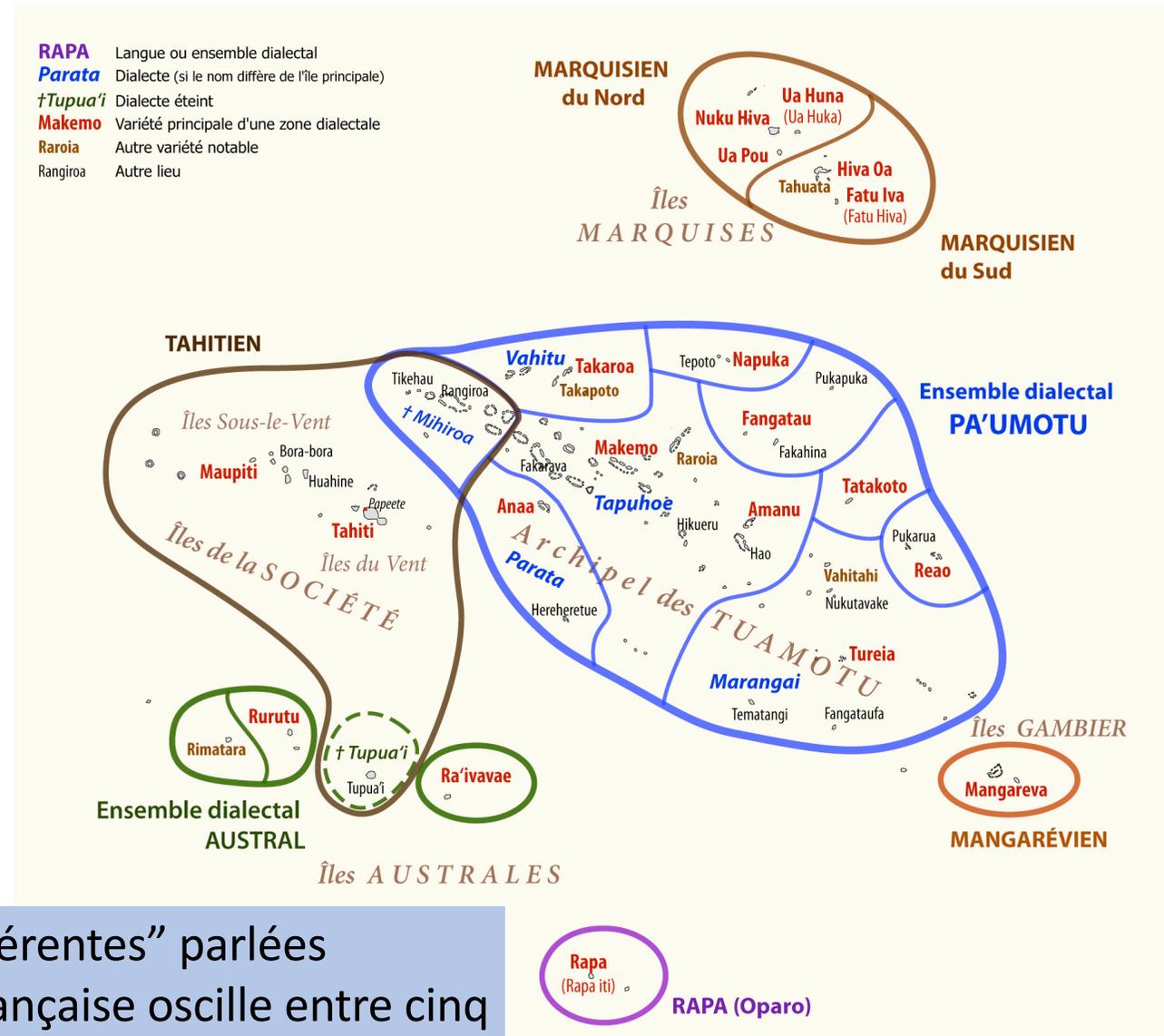
# Les grandes transformations linguistiques

# Les langues autochtones de Polynésie française (~ 7)

*Atlas linguistique de la Polynésie française*

Charpentier et François, 2015, UPF, de Gruyter

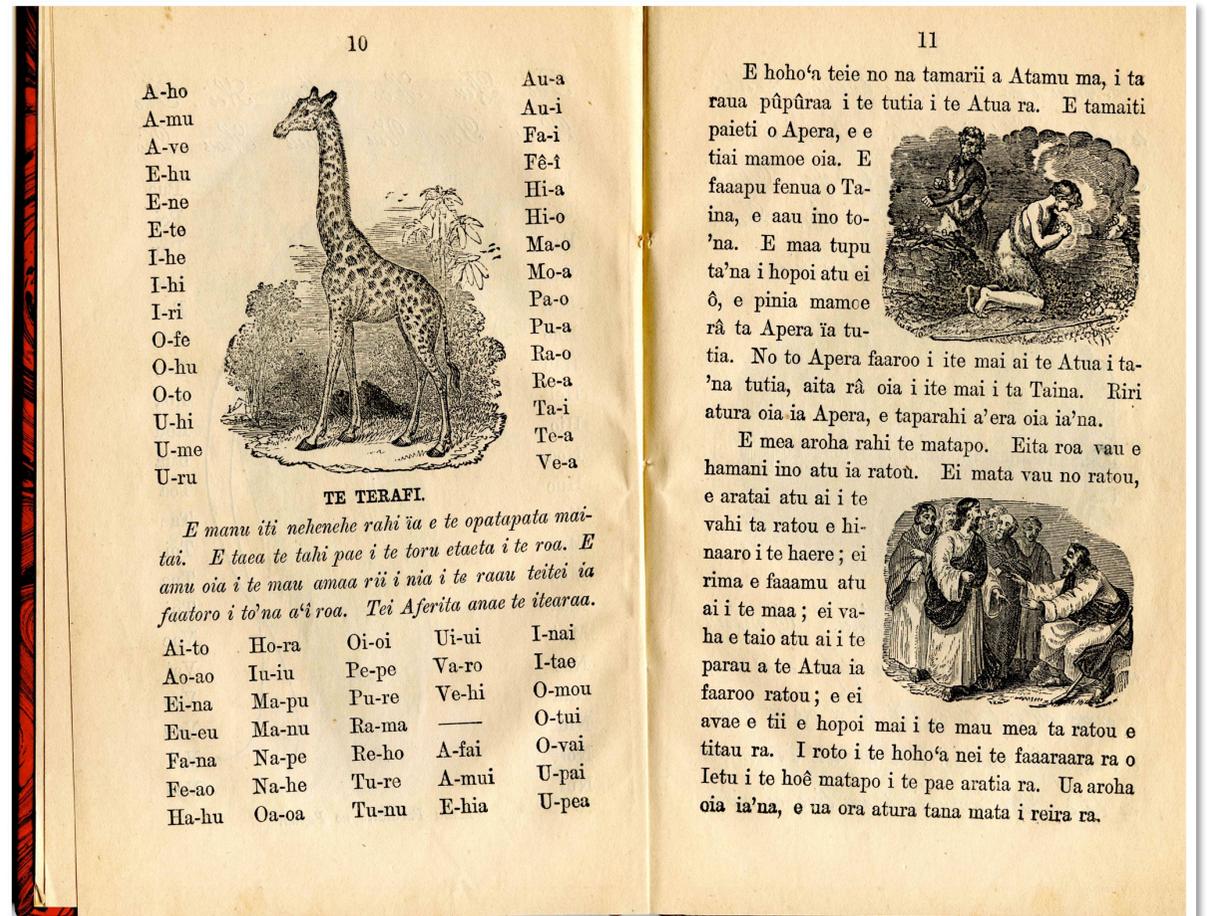
[http://alex.francois.online.fr/AF-ALPF\\_f.htm](http://alex.francois.online.fr/AF-ALPF_f.htm)



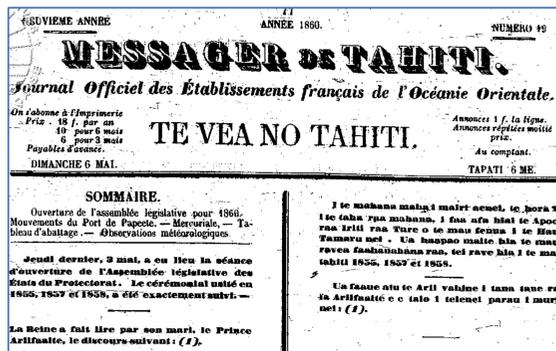
« Le nombre exact de “langues différentes” parlées traditionnellement en Polynésie française oscille entre cinq et huit » (Charpentier et François 2015, p. 22)

# Véhicularisation du tahitien, langue d'évangélisation

source : *E parau haapii e faahohoahia ra ei tauturu i te tamarii i te haapii i te parau*, Raiatea, LMS, 1879



# L'injonction de francisation (1860)



Extrait *Messenger de Tahiti* du  
6/05/1860, p. 78-79

<https://www.archives.pf/new/wp-content/uploads/periodique/02-Messenger/1860/Messenger-1860-019-18600506.pdf>

Le Commandant particulier, Commissaire impérial par intérim.

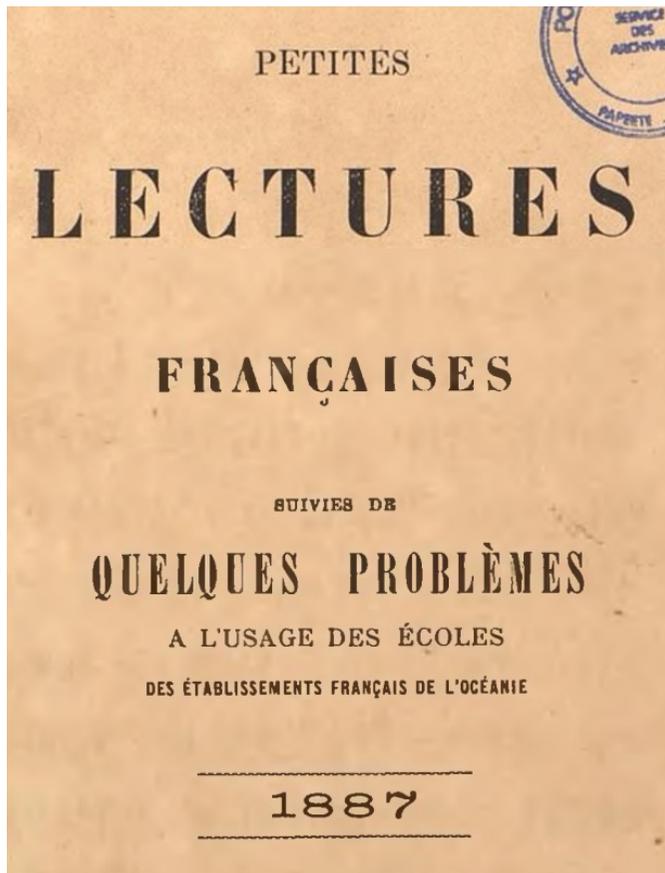
« L'étude de la langue française fait peu de progrès. Comment voulez-vous que le Gouvernement protecteur vous emploie dans son administration et à son service si vous ne pouvez être en relation avec lui, à toute heure et à tout instant ? **Il faut parler français.**

Vous êtes une bien jeune nation à côté de la France : **c'est à vous à apprendre notre langue afin que vous y puisiez comme à une source intarissable les lumières qui vous manquent.**

[...] Nous ne voulons certes pas supprimer le parler tahitien. Mais voyez ce qui arrive tous les jours : les vieux n'entendent plus les jeunes ; ceux de la plage ne comprennent plus ceux de la montagne. En apprenant aux enfants la langue française, ils fixeront davantage dans leur esprit les mots tahitiens équivalents des mots français, et le langage indien restera l'intermédiaire qui fera descendre peu à peu dans les populations encore sauvages de quelques îles des Tuamotus, notre influence civilisatrice et chrétienne.

Que l'étude du français soit donc la première chose à enseigner à vos enfants. »

# L'injonction de francisation (1887)



gés d'al-ler à l'é-co-le et on les pu-nit quand ils man-quent, ex-cep-té s'ils sont ma-la-des.

Si les en-fants de Ta-hi-ti et de tou-tes les au-tres î-les n'ap-pren-nent pas à par-ler Fran-çais quand ils sont pe-tits et ne sui-vent pas a-vec at-ten-tion tou-tes les le-çons qu'on leur don-ne à l'é-co-le,

« Si les enfants de Tahiti et de toutes les autres îles n'apprennent pas à parler Français quand ils sont petits et ne suivent pas avec attention toutes les leçons qu'on leur donne à l'école, ils n'auront pas le temps d'apprendre plus tard quand ils seront grands : ils ne pourront pas avoir de bons métiers ou de bonnes places ; ils ne pourront pas être commerçants, ou capitaines de navires ou employés de l'Administration ; ils ne pourront pas espérer qu'on les enverra un jour en France pour devenir, s'ils travaillent, des officiers, des juges, des médecins, enfin pour obtenir de belles positions comme tous les Français qui ont été à l'école et qui ont bien profité de l'enseignement qu'on leur a donné. »

## Rapport des inspections coloniales, Revel 1922

« En dehors de Paea, où un ménage d'instituteurs métropolitains arrivé depuis le mois de novembre a obtenu quelques résultats, trop peu d'enfants parlent français, même après une fréquentation scolaire prolongée. [...] **La langue française est de moins en moins parlée**, et chose plus grave, l'évolution intellectuelle et morale, a lieu de progresser dans le sens français, se manifeste par un retour aux mœurs, aux idées, à la mentalité tahitienne, quand elle ne subit pas l'emprise étrangère. »

cité par Salaün, M., 2015, « Langue française et langues polynésiennes à l'école dans les EFO : ce que nous dit la législation, et ce qu'elle ne nous dit pas. », *Bulletin de la Société des études océaniques*, 336, p. 25-53.

# Un état des lieux dans les années 1960

- **60%** de la population de 15 ans et plus déclaraient *ne pas savoir lire et écrire en français*
- **80%** des recensés déclaraient **savoir lire et écrire en tahitien**

*Résultats statistiques du recensement général de la population de la Polynésie française effectué le 9 novembre 1962, Paris, INSEE*

« Le tahitien **est actuellement en pleine expansion**. Il est devenu la langue de relation pour l'ensemble de la communauté de souche polynésienne du Territoire. »

Lavondès, H., 1972, « Problèmes sociolinguistiques et alphabétisation en Polynésie française », *Cahiers de l'ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. IX, n°1, p. 49-61

# Le CEP : un accélérateur des transformations

## **Le général de Gaulle en 1964, cité par Alain Peyrefitte :**

« La Polynésie, c'est 70 000 habitants. Le développement, l'information, la scolarisation, la pratique du français doivent être le corollaire de l'installation du Centre et demeurer après lui [...]. **Il faut que les Polynésiens vivent en français**, avec des nouvelles de Polynésie, de métropole et du monde en français. Il faut qu'ils baignent dans la France. C'est un cadeau que nous leur devons avant (il insiste) les campagnes de tirs. »

# Le monopole institutionnel du français

« Dès le niveau le plus élémentaire, la totalité de l'enseignement est dispensée en français. À aucun stade, dans l'enseignement public, le tahitien n'est enseigné.

L'usage des langues vernaculaires est interdit dans le cadre des écoles, non seulement aux maîtres, mais encore aux élèves qui ne sont pas autorisés à les employer pendant la classe et même dans leurs jeux pendant les récréations.

[...] En dehors de l'école, c'est encore le français qui occupe une position dominante. Les dialectes polynésiens sont tacitement ignorés dans tous les cas où la nécessité de communiquer ne rend pas strictement indispensable un recours au vernaculaire. Le français est la langue officielle de tous les services officiels du Territoire : administration, services techniques, justice, police... »

source : Lavondès, H., 1972, « Problèmes sociolinguistiques et alphabétisation en Polynésie française », Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences humaines, vol. IX, n°1, p. 49-61

# De nouvelles pratiques linguistiques familiales

« Rien ne montre mieux le souci des Polynésiens de voir leurs enfants acquérir la connaissance du français que d'observer le comportement linguistique à l'intérieur des familles. Alors que les parents et les autres adultes parlent entre eux en tahitien, ou en un autre dialecte polynésien parlé dans le Territoire, dès que le niveau de leurs connaissances rend la chose praticable, ils emploient le français pour parler avec leurs enfants d'âge scolaire. [...] Les parents espèrent ainsi faciliter les progrès scolaires de leurs enfants. » (Lavondès, 1972, p. 57)

## La bascule linguistique : le témoignage d'une mère née dans les années 1970

Source : Salaün, M., 2011, *Renforcer l'enseignement des langues et cultures polynésiennes à l'école élémentaire. Contribution à l'évaluation de l'expérimentation ECOLPOM en Polynésie française : aspects sociolinguistiques*, ANR Ecole plurilingue Outre-mer, Paris, Université Paris 5, p. 106

« Quand j'ai commencé à parler, c'était en français. J'étais entourée de mes parents qui parlaient en tahitien. Mais à nous, ils nous ont toujours parlé en français. Mais j'ai toujours entendu du tahitien. J'ai appris... j'étais protestante... mes parents étaient protestants très pratiquants... j'ai grandi à la lecture et à l'écriture du tahitien. A l'école du dimanche. Mais je ne parlais pas. Mais je comprenais très très bien et j'écrivais très très bien. Mon papa parlait très bien français, ma maman couci-couça... et mes grands-parents, français couci-couça. Mon papa, il a travaillé au CEP, et il lisait énormément... il lisait beaucoup, beaucoup. Il a côtoyé beaucoup de métros. [...] avant, tu ne parles pas en tahitien, il fallait parler français à l'école. L'école, c'est le français... [Mon papa], il nous poussait à l'école... il nous parlait en français dans l'optique qu'on travaille bien en français. Il s'adressait à nous exclusivement en français, sauf quand il était fâché [rire], là c'était en tahitien. » (Salaün 2011, p. 106)

# Le projet de « double-culture »

« Avec le “Tiurai”, la France s’est faite le champion du maintien du folklore dans le Pacifique ; elle doit conquérir cette place pour les études linguistiques, car le cadre lui-même de la Polynésie française est un exemple vivant de la survivance de l’esprit ancestral par le truchement de la langue. [...] il est nécessaire de créer localement une institution qui aidera à développer cette double-culture et dont l’Administration française doit prendre l’initiative. »

Service des relations et échanges culturels au Chef de la circonscription des Îles-du-Vent, Rapport de présentation du projet de création d’une académie de la langue tahitienne, le 31 août 1967, p. 4.

(SPAA 144W 524-2)

Pratiques et représentations linguistiques  
familiales contemporaines

# Glissement linguistique sur trois générations

**Grands-parents** : 10 à 15 frères et sœurs – LP dominant et se débrouillent en français ; ont connu l'époque du « coquillage »

**Parents** : 5 frères et sœurs – français dominant et se débrouillent en LP ; n'ont pas connu l'interdiction scolaire des LP, mais n'ont pas non plus appris une LP à l'école (mais parfois au collège)

**Enfant** : 1 ou 2 frères et sœurs – français, langue de première socialisation ; comprend quelques mots et phrases en LP, répond systématiquement en français

# Des répertoires langagiers complexes

- Langue d'héritage : ex. marquisien, rurutu, mangarévien...
- Langue nationale et « supercentrale » : français (variété normée et variété locale)
- Langue autochtone véhiculaire : tahitien
- Langue « hypercentrale » : anglais
- Autre(s) langue(s) apprise(s) au collège et au lycée, vivante(s) ou ancienne(s) : espagnol...

# Pratique linguistique dominante des enfants

- Une majorité d'enfants grandit dans un environnement familial où l'on entend plusieurs langues et plusieurs variétés de langues (langues polynésiennes, français dans une variété locale, français standard, etc.).
- Les adultes s'adressent à eux principalement en français (avec une grande variabilité du français selon le milieu social et l'origine des parents).
- Les enfants produisent principalement en français (local) au quotidien avec leurs amis et avec leurs frères et sœurs.
- Dans les situations informelles, ils ont souvent recours au « mélange » (ou « charabia »).

**extrait**

*Q (17.43) : Donc ton papa parle tahitien ?*

Temana : Ouais.

*Q : Il te parle en tahitien ou en français ?*

Temana : En tahitien.

*Q : Ah, et tu lui réponds en tahitien ?*

Temana : Non, en français.

*Q : Pourquoi ?*

Temana : Parce que je ne comprends pas ce qu'il dit.

*Q : Tu ne comprends pas ? Ben justement alors qu'est-ce que tu fais quand tu ne comprends pas ?*

Temana : Ben je lui réponds en français. Enfin... je demande ce qu'il a dit.

*Q : Et là il te répond en tahitien ou en français ?*

Temana : En français.

*Q : Donc il te réexplique en français. Ta maman te parle en tahitien ?*

Temana : Hum, des fois. Sinon elle me parle en français.

*Q : Et ton papa et ta maman, quand ils parlent entre eux, ils parlent dans quelle langue ?*

Temana : Tahitien.

# Conclusions

# Références

- Nocus, I. et Salaün, M., 2014, « L'enseignement renforcé du *reo mā'ohi* au cycle 3 comme prévention et lutte contre l'illettrisme en Polynésie française, Rapport d'évaluation », Université de Nantes & École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Nantes.
- Salaün, M., 2011, *Renforcer l'enseignement des langues et cultures polynésiennes à l'école élémentaire. Contribution à l'évaluation de l'expérimentation ECOLPOM en Polynésie française : aspects sociolinguistiques*, ANR Ecole plurilingue Outre-mer, Paris, Université Paris 5, p. 106
- Salaün, M. 2015. « Les langues de l'école au temps des Établissements français de l'Océanie : ce que nous dit la législation coloniale, et ce qu'elle ne nous dit pas », *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, p. 25-53.
- Salaün, M. 2019. « Former une jeunesse qui aurait des "souvenirs français" : les enjeux de la nationalisation des Polynésiens au temps de l'Union française (1946-1960) », in Y. Denéchère (dir.), *Enjeux postcoloniaux de l'enfance et de la jeunesse. Espace francophone 1945-1980*, Berne, Peter Lang : 57-66
- Salaün, M., Paia, M. et Vernaudon, J., 2016. « "Le tahitien, c'est pour dire bonjour et au revoir" : paroles d'enfants sur une langue autochtone en sursis », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 25, mis en ligne le 04 octobre 2016, consulté le 19 août 2017.
- Salaün, M. et Vernaudon, J. 2023. *Amo i te utu'a. Porter sa peine. La prison en Polynésie française*. Au vent des îles.
- Salaün, M., Vernaudon, M., Paia, M., 2016, « « Le tahitien, c'est pour dire bonjour et au revoir » : paroles d'enfants sur une langue autochtone en sursis », *Enfances Familles Générations* [En ligne], 25, mis en ligne le 04 octobre 2016. URL : <http://efg.revues.org/1156>
- Vernaudon, J., Paia, M. et Salaün, M. 2014. *Le tahitien entre l'école et la famille : représentations et pratiques contemporaines des enfants en Polynésie française* [rapport multigraphié]. Université de la Polynésie française.